



Les lundis de l'immobilier

DETAILS SUR LA FORMATION

Attestation de participation et modules reconnus par l'IPI pour 3h de formation continue

Prix: 50 €

Durée: 3h00

Horaire: de 16h30 à 19h30

Dates: le 21-12-2021 (/! mardi !)/ OU le 14-03-2022 / OU le 09-05-2022

Places: Min. 5 - Max. 15

CONDITIONS D'ADMISSION

MATERIEL :

La formation se déroulant en vidéo-conférence, un ordinateur muni d'un micro et d'une caméra sont nécessaires à la participation du cours.

Le coût de la formation est à payer au comptant, à l'inscription.

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à fc@efp.be pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre prochaine formation ?

Description

Formations mensuelles pour enrichir vos connaissances en immobilier

Les lundis de l'immobilier offrent à toute personne la possibilité de se former en immobilier. Syndic, courtier, agent immobilier ou copropriétaires intéressés par le sujet, vous allez développer vos connaissances en matière de copropriété, de législations et de nouvelles pratiques.

Dispensées par des professionnels de l'immobilier, ces formations permettront de nombreux échanges entre les participants et auront pour priorité de valoriser les aspects pratiques.

Pour les agents immobiliers, ces modules sont reconnus par l'IPI pour 3 heures de formation.

- **Assurer la gestion d'une nouvelle copropriété : trucs et astuces - 06/12/2021 (complet)**

Formateur : M. Jean-Pierre LANNOY

Être le premier syndic d'une copropriété suppose de mettre en place des processus de fonctionnement précis. Dès le départ de la copropriété, faire comprendre les objectifs d'une association de copropriétaires aux copropriétaires et ainsi intégrer une communication pertinente est essentiel. Mais cela suppose aussi de maîtriser les droits de l'association des copropriétaires dans le cadre de la réception provisoire des parties communes. Budget, garanties, démarches du syndic provisoire, règlement d'ordre intérieur sont inscrits au menu de cette formation.

- **La réforme du Code Civil et l'impact pour les courtiers - 21/12/2021** (exceptionnellement, un mardi - EN PRESENTIEL à l'efp)

Formateur : M. DEFRAITEUR

Largement annoncé dans la presse de manière très sommaire et peut être erronée, le jardin de votre voisin n'est pas devenu votre propriété...

Depuis le 1er Septembre 2021 est apparu une véritable révolution d'un texte qui fut rédigé en 1804 : la réforme du Livre 3 du Code Civil. Celle-ci actualise le droit de propriété de manière à le faire correspondre à la pratique actuelle . Cette actualisation aura des conséquences évidentes sur le droit de propriété et sur l'ensemble des transactions. Avoir une vision des changements majeurs de cette réforme sera l'objectif de cette formation.

Les formations se donnent en vidéo-conférence via Teams.

PROGRAMME 2022 :

14-03-2022 : syndic non professionnel - trucs et astuces : comment s'y prendre pour gérer une copropriété ?

Vous souhaitez assurer la fonction de syndic non professionnel au sein de votre copropriété ? Cette formation rappellera d'une part les obligations légales mais fournira également un éclairage judicieux sur la gestion quotidienne des tâches à mettre en œuvre à partir d'un exemple pratique . Une présentation dynamique abordera différents thèmes comme les travaux, la gestion des assurances, les interventions d'urgence, les modalités de recouvrement des charges afin de vous donner un éclairage positif sur les petites copropriétés.

Formateur : M. Jean-Pierre Lannoy

09-05-2022 : tenir ou assister à une assemblée générale de copropriété : comment s'y préparer ?

Événement phare et au moins annuel pour toute association de copropriétaires, l'assemblée générale se doit d'être avant tout préparée que l'on soit copropriétaire, syndic ou encore membre du Conseil de Copropriété . Son formalisme légale impose une rigueur mais n'exclut pas pour autant qu'il soit un lieu de parole entre copropriétaires. C'est par sa préparation que l'on peut atteindre ces deux objectifs. La formation fournira des informations pertinentes sur les points récurrents de l'assemblée générale et la façon de les aborder comme par exemple l'approbation des comptes ou encore les décharges au syndic et aux membres du Conseil de Copropriété.

Formateur : M. Jean-Pierre Lannoy

objectif

- Enrichir vos connaissances en matière d'immobilier, de législations et de nouvelles pratiques
- Partager avec d'autres professionnels

Public cible

Syndics non professionnels, copropriétaires intéressés par le sujet, agents immobiliers.